

### **Rappel du contexte :**

Les chasses ont été autorisées par l'arrêté préfectoral du 24 mai 2004, pour une durée de deux ans. La dernière opération a été réalisée le 13 mai 2005.

Un rapport technique décrivant les modalités de réalisation de l'opération a été dressé par EDF, et transmis par la DRIRE le 13 juillet 2005 aux membres de la commission.

Un rapport d'étude analysant les conditions de réalisation a été dressé par le laboratoire SGS, et transmis par la DRIRE le 14 avril 2006 aux membres de la commission.

Ces documents sont présentés à ces derniers par EDF et son cabinet d'étude.

### **Opération de 2005 :**

L'opération a duré une journée. Elle a été arrêtée vers 15h20 faute de transit solide. Un phénomène de charriage a pu être constaté par la présence de nombreux galets dans le bassin de réception aval.

### **Rapport d'études :**

Un suivi des frayères a été réalisé le 16 novembre 2005. Le suivi de faune aquatique a été réalisé les 31 août et 1er septembre. Les dépôts de sédiments sont rares sur les rives, et il n'a été observé aucun colmatage significatif des zones de frayère possibles suivies par référence bathymétrique. Le transit a été de 60 tonnes, à comparer avec les 575 tonnes en 2004 et les 677 tonnes en 2000.

La faune locale est essentiellement composée de truites fario.

La création d'une passe à poissons au droit de la station de référence aval fait perdre toute cohérence sur les inventaires piscicoles

La hausse considérable de fréquentation estimée en 2002 (par un autre laboratoire), et la baisse de 2004 et 2005 posent de fortes questions sur la fiabilité de la méthode et des conditions de réalisation de ces pêches électriques

La mortalité a été d'environ 10 poissons en 2004, et en 2005 il a été trouvé 4 poissons morts au pied du barrage, plus 3 autres plus en aval. Il semble que plusieurs intervenants aient constaté des poissons morts, il est impératif que désormais une déclaration soit centralisée auprès du laboratoire (par exemple par l'intermédiaire d'EDF) pour en avoir connaissance, en restituant le maximum de constatations permettant d'identifier la typologie de mortalité (piégeage, asphyxie, choc...). Il convient cependant de remarquer que ces quelques individus forment un nombre strictement négligeable au regard de la population totale du cours d'eau.

Les forts débits de crue et d'orage constatés en 2005 peuvent laisser penser qu'une opération prochaine devrait faire transiter une forte quantité de matière en suspension (MES).